

BUREAU DE LA CONVERSION ET DES LITIGES MINIERES

ANNEXE : LISTE PUBLIQUE DES TITRES EXPIRÉS

DATE : Le 4 septembre 2008

PAGE : 1 de 1

RÉGION DE : Ste-Anne-des-Monts

La décision ministérielle 32-1608 révoquant les claims 5246458, 5246459 ainsi que les claims 5252464 et 5252466 et refusant à l'inscription les claims 5252467, 5252468, 5252469 et 5252470 situés dans le canton de Richard (Feuillet S.N.R.C. 22B/16), deviendra exécutoire le 19 septembre 2008.

Ce territoire sera disponible au jalonnement à l'expiration des délais de l'article 38 de la *Loi sur les mines* (L.R.Q., c . M-13.1), sauf s'il y a appel en vertu de l'article 295 de la *Loi sur les mines*.

PRÉPARÉ PAR:

Brigitte Dionne

APPROUVÉ PAR:

[Signature]

DATE :

08-09-04

C.C. Régions

Abonnés à la liste des titres expirés